

ASSEMBLEE GENERALE SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE (SFD)

Séance du 20 mars 2024 à TOULOUSE

Le Président de la SFD, Eric Renard, ouvre l'Assemblée Générale à 08h00.

1. Bilan et Projets de la SFD

E. Renard résume les avancées du Bureau de la SFD en reprenant 4 axes qui constituent la SFD :

■ **Les recherches**

- le programme du Congrès SFD Toulouse 2024
- les allocations de recherche SFD et SFD-Industrie 2024 : 700 000 euros distribués
- la « nouvelle formule » du Cours intensif de la SFD des 6 & 7 juin à Rambouillet où de jeunes chercheurs cliniciens (CCA, PHU, MCU-PH) et fondamentalistes (CR1) présenteront leur recherche et comment la développer et la valoriser (réseaux francophones et européens)
- l'Observatoire OB2F dont les résultats à 6 et 12 mois ont été présentés à l'ATTD et à la SFD. Une publication est à venir. L'observatoire sera étendu à 24 mois
- l'appel à projet ANR visant à développer le réseau d'investigation de l'insulinothérapie automatisée (R2IA)
- la création de la SAS SFDiabetes Valorization Hub pour établir des contrats avec l'industrie et valoriser, scientifiquement et financièrement, la SFDT1 et l'OB2F
- les groupes de travail pour susciter des cohortes observationnelles, comme Grossesse et Diabète ou Dépistage pré-diabète de Type 1, et des essais multicentriques

■ **L'enseignement**

- les JNDES dont la vision est partagée avec la SFE et au cours desquelles il sera incité à l'adhésion à la SFD. Le succès des JNDES incite la SFD et la SFE à souhaiter maintenir le haut niveau de cet outil complémentaire de l'enseignement
- la rédaction du Traité de Diabétologie, coordonné par Bruno Fève
- les webinaires, sous la coordination de Patrice Darmon, thématiques, mensuels, ouverts à tous en direct puis en *replay* pour les membres de la SFD

■ **La francophonie**, encore insuffisamment développée

- avec les Master class e-diabète sous la direction de Serge Halimi
- la déclinaison post-SFD avec la SMEDIAN (Maroc), la STEDIAM (Tunisie) et les Journées de Diabétologie de l'EHU d'Oran (Algérie). Un post-SFD en Afrique Sub-saharienne, éventuellement au Cameroun, est en construction. Des projets sont à l'étude comme les Journées Antillaises de Diabétologie (en Guadeloupe), les Journées de Diabétologie de l'Océan Indien, ainsi qu'une ouverture vers le Canada, la Belgique et la Suisse en établissant des partenariats avec d'autres sociétés nationales francophones.

La SFD soutiendra toute demande de pays francophones qui souhaitent organiser un événement avec la SFD car il est important d'être unis pour avancer.

■ La **défense des intérêts professionnels** avec

- les prises de position communes, comme l'actualisation sur l'initiation et le suivi de l'insulinothérapie en boucle fermée (coordination Pierre-Yves Benhamou), très suivie et diffusée même au niveau international, ou les recommandations SFD-AJD-SFEDP (Société Française d'Endocrinologie et Diabétologie Pédiatrique) aux PSAD sur la prise en charge des pompes à insuline. Les groupes de travail SFD sont incités à produire des prises de position, en particulier sur le diabète gestationnel ou Cœur et Diabète.
- les échanges positifs avec la HAS (Haute Autorité de Santé) et l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé), notamment pour l'actualisation des indications et prescriptions des mesures de glucose en continu et des boucles fermées ou la gestion des pénuries (agonistes GLP1-R)
- les liens avec le CNP, la FENAREDIAM, le SEDMEN, le CODEGH, la SFEDP et l'AJD
- la priorité au bénéfice des personnes vivant avec un diabète, notamment avec le Bureau partagé SFD-SFD Paramédical-FFD

E. Renard termine en indiquant que le Bureau continuera à informer les membres de la SFD sur l'avancée de ces différents travaux.

2. Elections au Conseil d'Administration

Olivier Dupuy, Secrétaire Général de la SFD, rappelle la composition du Conseil d'Administration (Article 8 du Règlement Intérieur de la SFD) :

- 9 cliniciens exerçant en hôpital universitaire,
- 4 chercheurs non cliniciens,
- 4 cliniciens non universitaires,
- 2 cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale,
- 5 membres non français.

Patrick Bouillot, Ardina Desplan, Etienne Larger et Raphaël Scharfmann sont sortants du Conseil d'Administration en 2024. Les postes à pourvoir sont donc au nombre d'un dans le collège des cliniciens exerçant en hôpital universitaire, d'un dans le collège des chercheurs non cliniciens, d'un dans le collège des cliniciens non universitaires et d'un dans le collège des cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale.

O. Dupuy présente les candidatures reçues à ce jour :

- dans le collège des cliniciens exerçant en milieu universitaire : Louis Potier (Endocrinologie-Diabétologie et Nutrition, CHU Bichat, Paris)
- dans le collège des chercheurs non cliniciens : Amélie Bonnefond (UMR CNRS 8199, Faculté de Médecine, Lille) et Romano Regazzi (Department of Biomedical Sciences, University of Lausanne, Suisse)
- pas de candidat dans le collège des cliniciens non universitaires
- dans le collège des cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale : Christine Julio-Veyrie (Paris)

O. Dupuy précise les modalités, à savoir faire acte de candidature, avant la fin du congrès (22 mars 2024), auprès du Secrétariat Permanent de la SFD (secretariat@sfdiabete.org) en expliquant brièvement ses motivations et en indiquant dans quel collège postuler. Cette note servira ensuite de profession de foi diffusée au moment de la campagne de vote.

O. Dupuy rappelle également l'Article 5 des statuts de la SFD selon lequel « *Les membres sortants du Conseil d'Administration ne sont pas rééligibles pendant 3 ans* ».

3. Rapport d'activité

O. Dupuy précise que le rapport moral ou rapport d'activité a été précédemment détaillée par E. Renard et souligne que la SFD est une société active pour faire avancer la spécialité.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

4. Conseil Scientifique

Bruno Fève, Président du Conseil Scientifique de la SFD, présente

► l'évolution de la composition du Conseil Scientifique

Président	
Bruno Fève (Paris)	2020-2024
Catherine Postic (Paris)	2023-2027

Les membres sortants à l'issue du Congrès sont indiqués en rouge et les membres entrants en vert

Membres		
Judith Aron-Wisnewsky (Paris)	2024-2027	Soazig Le Lay (Angers)
Véronique Béréziat (Paris)	2024-2027	Hervé Le Stunff (Orsay)
Claire Carette (Paris)	2022-2025	Cédric Moro (Toulouse)
Sylvie Franc (Paris)	2021-2024	Rémi Rabasa-Lhoret (Montréal)
Bénédicte Gaborit (Marseille)	2021-2024	Fabienne Rajas (Lyon)
Tony Jourdan (Dijon)	2021-2024	Eugène Sobngwi (Yaoundé)
Cécile Julier (Paris)	2021-2024	Nicolas Ventecler (Paris)
Laurence Kessler (Strasbourg)	2023-2026	

Eric Renard (Montpellier)	Président de la SFD
Olivier Dupuy (Paris)	Secrétaire Général de la SFD

B. Fève remercie sincèrement tous les membres du Conseil Scientifique qui sont extrêmement aidants dans la construction du programme des congrès, la sélection des abstracts et l'attribution des Allocations SFD et SFD-Industrie.

B. Fève continuera à assurer le tuiage à la présidence du Conseil Scientifique jusqu'au Congrès SFD Paris 2025.

La prochaine réunion du Conseil Scientifique est prévue le 11 juin 2024 pour l'élaboration du programme du Congrès SFD Paris 2025.

► ses **remerciements pour ces années riches au Conseil Scientifique :**

- au Président du Conseil Scientifique passé, Gilles Mithieux, et à la Présidente à venir, Catherine Postic ;
- aux Présidents de la SFD passés, présents et à venir : Charles Thivolet, Jean-François Gautier, Eric Renard et Samy Hadjadj ;

- aux Secrétaires Généraux de la SFD passés, présents et à venir : Sophie Jacqueminet, Gaëtan Prévost, Olivier Dupuy et Camille Vatier ;
- à "Monsieur Congrès", Bernard Bauduceau ;
- aux Trésoriers de la SFD passés, présents et à venir : Lyse Bordier, Michael Joubert, Sandrine Lablanche et Benjamin Bouillet ;
- aux Présidentes de la SFD Paramédical passée et présente : Annie Vannier et Agnès Desserprix ;
- aux permanents de la SFD : Catherine Cottenceau et Grégory Nougaret ;
- aux membres du Conseil Scientifique passés et présents : • Amélie Bonnefond • Olivier Bourron • Claire Carette • Céline Cruciani-Guglielmacci • Patrice Darmon • Guy Fagherazzi • Sylvia Franc • Bénédicte Gaborit • Pierre Gourdy • Tony Jourdan • Cécile Julier • Laurence Kessler • Sandrine Lablanche • Soazig Le Lay • Cédric Moro • Jean-Michel Petit • Xavier Prieur • Fabienne Rajas • Eugène Sobngwi • Camille Vatier • Nicolas Venteclef • Benoît Viollet

■ le **bilan des abstracts soumis** depuis 2016 jusqu'au Congrès SFD Toulouse 2024

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
680	595	625	668	408	608	556	519

B. Fève espère un redressement éventuel du nombre des abstracts pour le Congrès SFD Paris 2025, notamment venant du Maghreb puisque le congrès se tiendra en-dehors du temps de ramadan.

■ les **Allocations SFD et SFD-Industrie 2024**

B. Fève indique que le Prix SFD Roger Assan a été attribué à Gilles Mithieux et le Prix SFD Auguste Loubatières à Guy Fagerazzi et que 23 allocations de recherche ont été allouées pour un montant total de 700 000 euros, 427 000 euros sur les fonds propres SFD et 273 000 euros avec l'Industrie. Il souligne l'entrée du *device* et remercie les industriels pour leur contribution au programme de recherche de la SFD.

- la **Journée Thématique SFD 2024** se tiendra le vendredi 29 novembre à l'Institut Pasteur de Paris sur le thème « Foie et Diabète » en partenariat avec l'AFEF (Société Française d'Hépatologie).
- le **Cours Intensif** aura lieu à Rambouillet les 6 & 7 mai 2024. Le format en a été changé : des chercheuses et chercheurs cliniciens et fondamentalistes présenteront leurs travaux et il sera discuté de ces travaux, des opportunités de collaborations (notamment transversales), du montage de réseaux, de la recherche de financements au niveau national ou européen...

5. Rapport financier

Sandrine Lablanche, Trésorière de la SFD, présente les comptes annuels qu'elle a préparés avec Benjamin Bouillet.

Elle commence par rappeler le fonctionnement de la comptabilité de la SFD. La SFD est une Association de Loi 1901, soumise à la TVA et à l'Impôt sur les Sociétés. Ce dernier a évolué puisqu'il se répartit désormais ainsi : 28% entre 38 120 et 500 000 EUR puis 33% au-delà. La gestion professionnelle de la comptabilité de la SFD, ainsi que la gestion des salaires et charges afférentes (URSSAF, etc.), ont été confiées à un cabinet d'experts comptables, Mazars, lié à la SFD par un contrat d'un

an, tacitement renouvelable. Les comptes annuels sont ensuite validés par le Commissaire aux Comptes (F&P), lié à la SFD par un contrat ferme de 6 ans.

S. Lablanche présente ensuite :

■ ***le changement de centre gestionnaire*** (Agence Notre Dame de Lorette, Paris => Centre d'Affaires Régional Paris Rive Droite) ***et de la plateforme informatique*** (Progéliance => SogeCash) ***des comptes de la SFD et SFD Paramédical***

■ ***les bilans financiers*** au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023

■ ***la trésorerie disponible*** au 31 décembre 2022 et celle au 31 décembre 2023

■ ***les revenus de l'exercice 2023*** (vs ceux de 2022)

■ ***le bilan du Congrès SFD Montpellier 2023***

■ ***l'anomalie sur la présentation des comptes*** signalée par les Commissaires aux Comptes lors de la clôture des comptes SFD 2023

« Le partenaire de l'association Société Francophone du Diabète, Colloquium, en charge de l'organisation du congrès annuel, a engagé un changement du système d'information pour le suivi des recettes et encaissements.

Le nouvel outil a été mis en service à compter du congrès 2024.

L'implémentation de ce nouvel outil a généré un retard significatif de la part de Colloquium dans l'enregistrement comptable des recettes et des encaissements relatifs au congrès 2024.

Il en résulte que, à la clôture des comptes de l'exercice 2023, la SFD n'a pas pu justifier le poste clients SFD24 dont le solde s'élève à 221 K€ par défaut d'une transmission exhaustive de la comptabilité du congrès par Colloquium.

L'absence d'éléments justificatifs n'a pas permis d'apprécier l'exactitude de ce poste dans le cadre de l'audit des comptes 2023.

Une vigilance particulière sera portée sur ce poste lors de l'audit de compte 2024. »

■ ***les membres SFD à jour de cotisation*** avec la modification du tarif des cotisations en 2012, l'inscription et le règlement sur Internet en 2014 et la modification de la périodicité de la cotisation au 1^{er} septembre 2018.

Le nombre de membres SFD à jour de cotisation au 12 mars 2024 était de 788 et de 299 pour la SFD Paramédical.

■ ***les allocations SFD 2023*** pour un montant de 577 081,56 EUR

■ ***les allocations SFD-Industrie 2023*** pour un montant de 192 000 EUR

■ ***l'évolution des allocations*** SFD et SFD-Industrie depuis 2010 avec un montant de 769 081 EUR en 2023

■ ***les allocations SFD et SFD-Industrie 2024***, respectivement, à date, de 442 000 euros et 273 000 euros, soit un montant total de 715 000 euros

■ ***les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice 2024***

S. Lablanche termine en remerciant toutes les firmes qui participent au congrès de la SFD et qui l'aide par leur soutien à développer la recherche en diabétologie au profit des patients.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le bilan financier 2023.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le projet de budget 2024.

6. Fondation

Jean-Pierre Riveline, Secrétaire Général de la FFRD, présente pour Hélène Hanaire, Présidente de la FFRD :

- *les chiffres clés depuis 2013*

335 projets reçus

138 experts internationaux consultés

75 candidats auditionnés

29 lauréats récompensés avec des allocations de recherche clinique, fondamentale et translationnelle pour un total de 7,7 millions d'euros, notamment grâce au soutien de ses partenaires : SFD, FFD, Abbott, AstraZeneca, Lilly, MSD, Novo Nordisk et Sanofi

- *les lauréats 2023*

- Olivier Bourron pour son projet « Impact de la metformine sur les calcifications artérielles périphériques et coronaires dans le diabète de type 1 » - 300 000 EUR sur 3 ans
- Mikaël Croyal pour son projet « Glycation des apolipoprotéines dans le diabète - impacts sur les maladies cardiovasculaires » - 300 000 EUR sur 3 ans
- Soraya Taleb pour son projet « Exploration et modulation de l'immunité entraînée dans la résistance à l'insuline liée à l'obésité » - 300 000 EUR sur 3 ans

- *la FFRD soutient en tant que promoteur le projet SFDT1 de la SFD*

- *la composition du Conseil d'Administration*

- Collège des Fondateurs : 4 membres nommés par la SFD

Les mandats de H. Hanaire, Présidente, et J-P. Riveline, Secrétaire Général, ont été renouvelés en mars 2023 ; celui d'A. Scheen, Président du Conseil Scientifique, se terminera en mars 2025.

Lyse Bordier, dont le mandat devait se terminer également en mars 2025, étant démissionnaire, l'Assemblée Générale valide le vote du Conseil d'Administration de la SFD du 19 mars 2024 de son remplacement par Pauline Schaeepelynck (*Marseille*).

- Collège des Personnalités Qualifiées : 4 membres choisis par la FFRD

Les mandats de Pierre Fontaine et Gérard Reach ont débuté en mars 2023 ; ceux de Nicolas Danchin et Jean-Paul Delevoye se termineront en mars 2025.

- Collège des partenaires institutionnels : 4 membres statutaires

Le Président de l'INSERM ou son représentant : Christian Boitard

Le Président de la FFD ou son représentant : Claude Chaumeil, Vice-Président de la FFRD

Le Directeur de la CNMSS ou son représentant : Véronique Cellarier

Le Président de l'Académie de Médecine ou son représentant : Claude Jaffiol étant décédé, la FFRD est en attente de proposition de l'Académie de Médecine pour son remplacement

- Commissaire du gouvernement : Mr le Préfet Philippe Debrosse

- Invités : Représentants des donateurs, Commissaire aux comptes (Fabienne Picard) et Vice-Président du Conseil Scientifique de la FFRD (Jean Girard)

- *la composition du Conseil Scientifique*

Les nouveaux membres sont indiqués en vert

André Scheen, *Président*

Jean Girard, *Vice-président*

Pascal Auquier

Bertrand Cariou

Mireille Cormont

Sébastien Czernichow

Elise Dalmas

Marc Donath

Hélène Duez

Sandrine Lablanche

Etienne Larger

Christophe Magnan

Magalie Ravier

Hélène Hanaire, *Présidente FFRD*

Jean-Pierre Riveline, *Secrétaire général FFRD*

Catherine Postic, *Présidente du Conseil Scientifique SFD*

- *l'appel à projet 2024*

Ouverture de l'appel à projets : 19 février 2024

Clôture de l'appel à projets : 21 mai 2024 (23h59)

Choix de 3 référents extérieurs par projet pour évaluation

Répartition des projets reçus par thème/catégorie (début juin 2024) et envoi des projets aux 3 référents (juin-juillet 2024)

Retour des rapports d'évaluation des référents et envoi des évaluations des référents aux rapporteurs désignés au sein du Conseil Scientifique : 2 rapporteurs par projet (9 septembre 2024)

Présélection des 5 à 7 meilleurs projets de recherche (7 octobre 2024)

Audition des candidats et élection des lauréats (15 octobre 2024)

- *la trésorerie au 31 décembre 2023*

- *les ressources et les dépenses 2023 (hors SFDT1)* dont presque 76% sont affectées à la recherche,

- *le premier symposium de la FFRD* au Congrès SFD Toulouse 2024 : « La cellule β : de son développement à son dysfonctionnement »

7. Diabetes & Metabolism

O. Dupuy présente pour Fabrice Bonnet, Rédacteur-en-Chef de *Diabetes & Metabolism* :

- *l'Impact Factor 2021 de 7.2* place *Diabetes & Metabolism* dans le 1^{er} quartile des IF des revues de la discipline, à la 22^{ème} place

- *le nombre d'articles soumis et acceptés* depuis 2019 [sur 883 soumis en 2023, 842 ont été rejetés, 55 admis avec 39 publications (KPI)]

- *l'origine géographique des manuscrits* depuis 2019 (en semaines)

- *la répartition par pays des articles acceptés*

- *l'évolution des délais de traitement des articles acceptés*

- *les articles publiés en 2021-2022 les plus cités en 2023*

En l'absence de Questions diverses, E. Renard remercie les personnes présentes pour leur participation, leur souhaite un bon congrès et prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 08h45.

Annexe 1
SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association Loi 1901
Siège social : 60 rue Saint Lazare – 75009 Paris
SIRET : 404995110 00057

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Les comptes annuels 2023 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/23	31/12/22
Immobilisations Inc. & Corporelles	38 670	8 714
Immobilisations financières	12 775	12 775
TOTAL Actif Immobilisé	51 445	21 489
Avances et acomptes sur commandes		6 000
Usagers et comptes rattachés	287 695	589 514
Autres créances	267 814	100 805
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 967 957	4 686 241
TOTAL Actif Circulant	5 523 466	5 391 560
Charges constatées d'avance	289 324	179 257
TOTAL ACTIF	5 864 235	5 592 307

Bilan Passif	31/12/23	31/12/22
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 516 166	3 421 016
Résultat de l'exercice	479 215	95 150
TOTAL Fonds associatifs	4 413 410	3 934 194
Fonds dédiés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 517	183 654
Dettes fiscales et sociales	249 529	136 694
Autres dettes	323 729	552 023
Produits constatés d'avance	678 052	785 742
TOTAL Dettes	1 450 826	1 658 113
TOTAL PASSIF	5 864 235	5 592 307

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/23	31/12/22
TOTAL Recettes	3 379 959	2 740 125
Autres achats et charges externes	1 992 778	1 688 881
Aides financières	637 223	684 236
Impôts, taxes et versements assimilés	3 263	3 013
Salaires et traitements	194 933	166 778
Charges sociales	89 918	77 038
Dotations aux amortissements et provisions	6 511	11 840
Autres charges	10 570	23 375
TOTAL Charges	2 985 196	2 655 161
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	444 763	84 964
RESULTAT FINANCIER	69 115	10 449
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les bénéfices	34 663	
Report en arrière des déficits		
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT	479 215	95 150

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

A date, la SFD compte 1100 membres médicaux.

865 membres sont à jour de leur cotisation pour l'année 2023.

788 membres sont à jour de leur cotisation 2024 et les règlements peuvent être effectués jusqu'en septembre 2024.

La branche « SFD Paramédicale » compte 463 membres.

311 membres sont à jour de leur cotisation pour l'année 2023.

299 membres sont à jour de leur cotisation 2024 et les règlements peuvent être effectués jusqu'en septembre 2024.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 3 379 959 € au 31 décembre 2023 contre 2 740 125 € en 2022. Les revenus 2023 sont principalement constitués par :

Congrès diabète	2 817 278 €
Cotisations	42 645 €
Abonnement revues	35 401€
Journée thématiques	118 978 €
Autres dons	34 700 €
Mécénat	267 891 €
Loyers FFRD	23 112 €
<u>Recettes diverses</u>	<u>32 953 €</u>
Recettes d'exploitation	3 372 959 €

2.3 Congrès de Montpellier 2023

Depuis Nice 2022 et le retour du présentiel, la fréquentation du congrès a retrouvé son dynamisme pré-Covid.

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2023 comme suit :

Postes	Charges / Dépenses	Produits / Recettes
Locations des espaces	164 361 €	
Prestations techniques	290 045 €	
Installation générale/Maintenance	184 149 €	
Editions/Brochures	6 858 €	
Site internet	0 €	
Promotion du congrès	24 502 €	
Invités/Orateurs/Bourses	156 802 €	
Frais de personnel	89 010 €	
Restauration/Festivités/Evènements	86 973 €	
Prestations congressistes	0 €	
Transport congressistes	52 955 €	
Honoraires divers	283 803 €	
Frais bancaires	9 845 €	
Droits d'inscription		811 981 €
Ventes de surface		1 319 547 €
Sponsoring		685 750 €
TOTAUX	1 349 303 €	2 817 278 €
RESULTAT DU CONGRES	1 467 975 €	

2.4 Trésorerie au 31.12.2023

Au 31 décembre 2023, l'association dispose d'une trésorerie de 4 967 957 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2022 qui était de 4 675 811 €. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.5 Résultat financier au 31.12.2023

Le résultat financier provient principalement de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 69 115 €, contre 10 449 € en 2022.

2.6 Projet OB2F

La SFD a mis en place un ambitieux projet d'observatoire de la boucle fermée en France afin de colliger des données sur la mise en place de cette thérapie innovante. Pour ce faire, une salariée a été recrutée pour s'occuper de cet observatoire national impliquant plusieurs dizaines de centre hospitaliers.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un bénéfice de 479 215 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 516 166 € sera donc de 3 995 381 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2023, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2025. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le Vice-Président, le Secrétaire Général Adjoint et le Trésorier Adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA :

Professeur Eric Renard : Président

Professeur Samy Hadjadj : Vice-Président

Professeur Olivier Dupuy : Secrétaire Général

Docteur Camille Vatier : Secrétaire Général Adjoint

Professeur Sandrine Lablanche : Trésorier

Professeur Benjamin Bouillet : Trésorier Adjoint

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'est arrivé à son terme.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2024, l'association a pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche dans des conditions similaires à celles de l'exercice 2022. Le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses, prix ou de subventions reste élevés.

La « Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD) » permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche. Le premier symposium FFRD se tiendra à l'occasion du congrès 2024 et permettra la présentation des travaux de recherche des premiers lauréats financés par la FFRD.

Pour 2024 la même procédure de sélection des appels à projet sera observée qu'en 2023 :

- Date d'ouverture de l'appel à projets : mars 2024
- Date limite de dépôt sur le site : 21 mai 2024
- Présélection des candidats le 7 octobre 2024
- Audition et sélection des lauréats le 5 novembre 2024

Deux projets seront sélectionnés : un Projet de recherche clinique et un Projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 000 € sur 1 à 3 ans.

Concernant l'observatoire OB2F, le recueil et l'analyse des données doit se poursuivre sur 2023 et 2024 S1, permettant de fournir une base de données qui sera exploitée à visée scientifique mais également pour discuter avec les autorités de santé des parcours patients et de la régulation de cette activité innovante. Cet observatoire a d'ores et déjà permis la publication de résultats lors du congrès de l'ATTD 2023 et SFD 2024.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les premières estimations concernant le congrès SFD 2024 de Toulouse font état d'un niveau de résultat financier à la même hauteur que le congrès précédent, ce qui permettra certainement d'assurer le niveau habituel de dépense pour 2024 (charges de personnel et autres, ainsi que les allocations)

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorière pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Fait à Paris, 14 mars 2024.
Professeure Sandrine LABLANCHE
Trésorière de la SFD



La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle ne pourrait fonctionner:

A. Menarini Diagnostics
Abbott France
Adelia Médical
Agir à Domicile
Alphadiab
ASDIA
AstraZeneca
AxAir
Bayer Healthcare
Boehringer Ingelheim France
Capteur Protect
Dexcom
Diabeloop
Dinn'Tech Tandem
Dinno Santé
Echosens
Elivie
Embecta
Ethicon
Glooko

GSK
Insulet
Isis Diabète
LifeScan
Lilly France
Madrigal
Medtronic France
Medtrum
Medtrust France
NHC
Novo Nordisk
Orkyn'
Owen Mumford
Oxypharm
Roche Diabetes Care France
Sanofi
Timkl
Vitalaire
Ypsomed